



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES CHIFFRES CLÉS DE LA DÉFENSE 2026



Chiffres clés de la défense – 2026

1. Répartition des crédits budgétaires de l'État	5
2. Budget de la défense	7
3. Effectifs du ministère des Armées et des Anciens combattants.....	12
4. Le ministère des Armées et des Anciens combattants dans les territoires	18
5. Principales opérations des armées françaises	20
6. Focus sur quatre exercices majeurs de 2025-2026	21
7. Équipements en dotation dans les armées	23
8. Politique jeunesse	26
9. Une attractivité RH renforcée	27
10. Infrastructures et immobilier	28
11. Innovation de défense	29
12. Défense durable	30
13. Partenariats et alliances.....	31
Glossaire	33
Pour en savoir plus	34

NB : dans ce document, la différence entre la somme des items et leur total affiché résulte de l'utilisation d'arrondis.

Les chiffres évoluent régulièrement. Seule la version numérique de ce document fait foi.

Introduction

Les chiffres clés de la défense 2026 s'adressent à toutes personnes souhaitant mieux connaître le ministère des Armées et des Anciens combattants, et plus particulièrement aux parlementaires, journalistes, spécialistes des sujets de défense, étudiants, et membres de la communauté du ministère.

Ce document vise à informer les citoyens **sur les missions du ministère, les moyens budgétaires qui lui sont consacrés, les militaires et les personnels civils qui servent la Nation, ainsi que les grandes orientations de la politique de défense.** Il s'inscrit dans une démarche à la fois pédagogique, transparente et accessible.

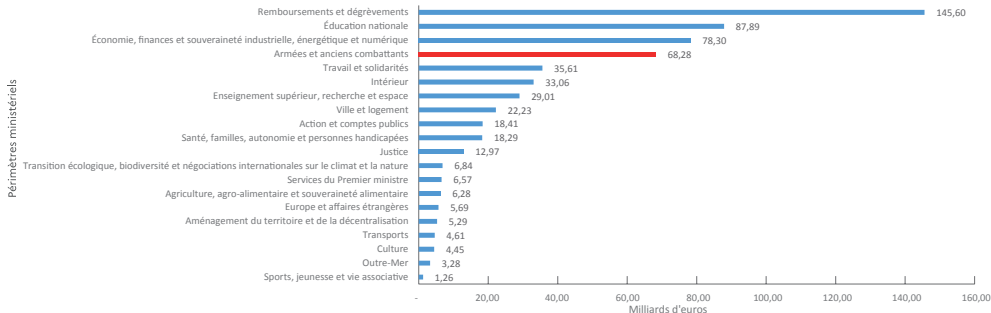
Depuis 2017, **la France a engagé un effort de réarmement historique, proportionné, crédible et indispensable,** porté par deux Lois de programmation militaire (LPM). L'accélération de la dégradation de l'environnement sécuritaire mondial pose de nouveaux défis à la France et à l'Europe. Cette évolution implique de **renforcer encore davantage notre autonomie stratégique et notre capacité militaire.** L'actualisation de la LPM vise à accélérer le réarmement de la France en consacrant **36 Md€ supplémentaires sur 2026-2030, dont 10 Md€ d'ici 2027.** Entre 2017 et 2027 le budget des armées aura **ainsi doublé.**

Le budget 2026 s'inscrit dans la dynamique déjà engagée de modernisation des capacités, soutient le développement de capacités conventionnelles et souveraines, et l'accélération des investissements dans les technologies de rupture. Les résultats de cet effort sont d'ores et déjà visibles, notamment à travers le renouvellement massif des équipements pour les trois armées. Ce budget contribue également au renforcement de la cohésion nationale, grâce à la création du service national et à la montée en puissance de la réserve. **Adapté aux évolutions du contexte stratégique, notre modèle d'armée confirme sa cohérence, son ancrage territorial et son engagement tourné vers la jeunesse.**

L'édition 2026 des chiffres clés de la défense illustre l'augmentation historique des moyens dédiés à notre défense. Elle témoigne de la détermination de la France à **garantir la paix par la puissance et la liberté par la souveraineté** dans un contexte géopolitique, opérationnel et capacitaire profondément transformé.

1. Répartition des crédits budgétaires de l'État

1.1 Répartition des crédits budgétaires de l'État entre les différents périmètres ministériels (loi de finances initiale 2026)



LFI 2026 - Budget général de l'État : 593,9 Md€

Les crédits budgétaires portés par le ministère des Armées et des Anciens combattants représentent **68,28 Md€**, soit **15,2 % du budget de l'État hors remboursements et dégrèvements d'impôts** (11,5 % du budget total)

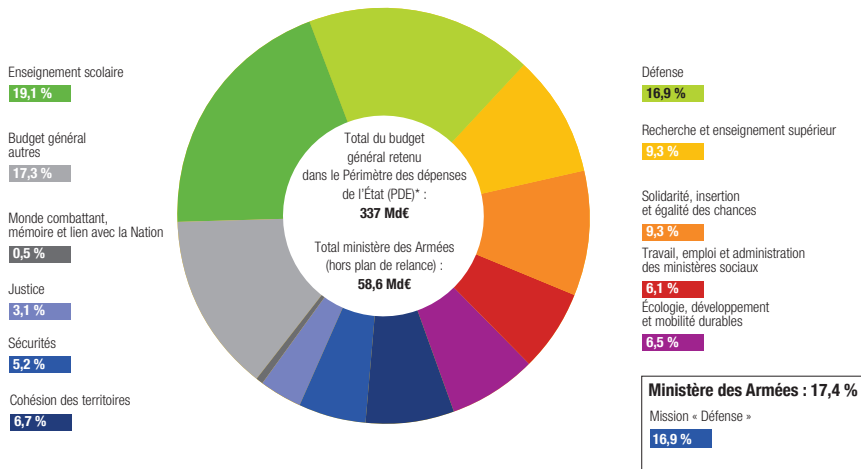
Ils sont répartis sur 3 missions et 6 programmes :

4 programmes de la mission «Défense» : 66,48 Md€

Programme 169 de la mission «Monde combattant, mémoire et lien avec la Nation» : 1,65 Md€

Programme 191 de la mission «Recherche et enseignement supérieur» : 0,15 Md€

1.2 Part du budget du ministère des Armées et des Anciens combattants (LFI 2026 - périmètre des dépenses de l'État - hors pensions)



* Le PDE correspond au champ des dépenses pour lesquelles le Gouvernement se fixe un objectif de maîtrise et de pilotage.

2. Budget de la défense

La Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) présente le budget selon une ventilation par destination des crédits, déclinée en missions, programmes et actions.

À ce titre, le ministère des Armées et des Anciens Combattants est concerné par trois missions :

- la mission « **Défense** » proprement dite avec les programmes 144, 146, 178 et 212,
- la mission interministérielle « **Monde combattant, mémoire et lien avec la Nation** » via son programme 169,
- la mission interministérielle « **Recherche et enseignement supérieur** » via son programme 191.

Le budget total du MinArmAC est de 58,7 milliards d'euros hors pensions et de 68,3 milliards d'euros pensions incluses en 2026.

Le budget de la seule **mission « Défense » s'élève à 56,9 milliards d'euros** hors pensions, **soit 6,4 milliards d'euros de plus qu'en LFI 2025**, en cohérence avec la trajectoire prévue dans le projet de loi d'actualisation de la LPM 2024-2030 visant à accélérer le réarmement de la France.

2.1 Effort national de défense

Lors du sommet de Newport au pays de Galles en septembre 2014, l'OTAN a recommandé aux Alliés de consacrer 2 % de leur PIB aux dépenses liées à la défense. En juillet 2023 à Vilnius, les Alliés se sont effectivement engagés à attribuer plus de 2 % de leur PIB aux dépenses liées à la défense.

Cet objectif a été franchi par la France dès 2024.

La déclaration du Sommet de La Haye, en date du 25 juin 2025, comporte l'engagement pour les Alliés de consacrer 5 % de leur PIB annuel aux dépenses de défense d'ici 2035. Ce nouvel engagement concerne d'une part les dépenses liées à la défense proprement dite (à hauteur de 3,5 %) et d'autre part les dépenses considérées comme connexes ou auxiliaires liées à la défense, à la sécurité et à la résilience (1,5% complémentaires).

À la date de rédaction de ce document, les estimations de dépenses et de PIB pour 2026 conduisent à une prévision de l'effort de défense à hauteur de 2,21 %.

En Md€ courants	2026
Ressources de la mission "Défense" (a)	56,9
Autres dépenses comptant dans l'effort national de défense (b)	10,7
Total des dépenses de défense (c=a+b)	67,6
PIB (d)	3 061,0
Part de l'effort national de défense dans le PIB (c/d)	2,21%

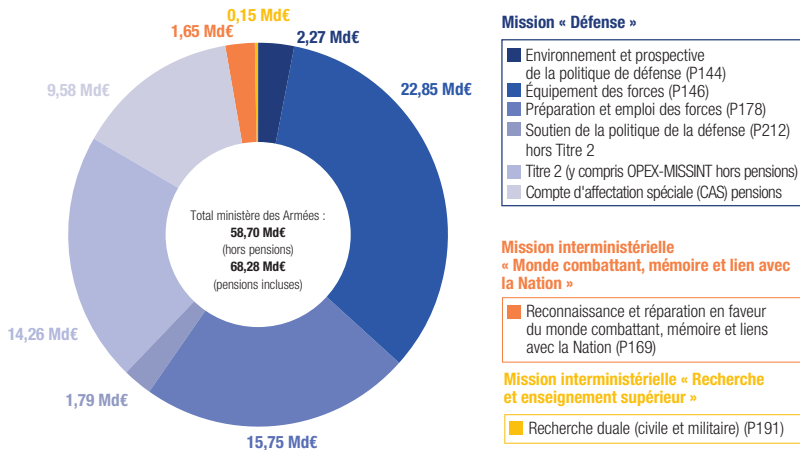
Sources :

LFI 2026

PIB nominal 2026 prévisionnel issu du dossier de presse du PLF 2026 (p.2), en Md€

<https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/30550>

2.2 La répartition des crédits budgétaires par programme



Rappel: la différence entre la somme des items du graphique et leur total affiché résulte de l'utilisation d'arrondis.

2.3 Répartition des ressources budgétaires de la mission « Défense » (LFI 2026)

	Opérations stratégiques (OS)	Ressources 2026 en Md€
Équipement 36,4 Md€	Autres opérations d'armement (AOA)	1,9
	Dissuasion (DIS)	7,4
	Équipement d'accompagnement (EAC)	2,1
	Environnement des programmes d'armement (EPA)	0,2
	Entretien programmé du matériel (EPM)	6,4
	Entretien programmé du personnel (EPP)	0,4
	Infrastructures de défense (INFRA)	2,6
	Programme à effets majeurs (PEM)	13,9
	Prospective et préparation de l'avenir (PPA)	0,9
	Renseignement (RENS)	0,6
Masse salariale hors pensions (T2) 14,3 Md€	Masse salariale (hors OPEX MISSINT)	14,0
	OPEX T2	0,2
	MISSINT T2	0,1
Fonctionnement, activités spécifiques et opérationnelles 5,4 Md€	Activités opérationnelles (AOP)	2,0
	Fonctionnement et activités spécifiques (FAS)	3,4
OPEX MISSINT HT2 0,9 Md€	OPEX HT2	0,9
	MISSINT HT2	0,03
	Total mission « Défense » hors CAS Pensions	56,9
	CAS Pensions	9,6
	Total mission « Défense » avec CAS Pensions	66,5

Rappel: la différence entre la somme des items du tableau et leur total affiché résulte de l'utilisation d'arrondis.

2.4 Le soutien à la recherche et au développement de défense

Le ministère des Armées et des Anciens combattants suscite et accompagne l'innovation industrielle et technologique sur l'ensemble du territoire national à travers différents programmes. En 2026, il consacre **1,3 milliards d'euros** à l'innovation de défense, soit au total **12 milliards d'euros** à la Recherche et développement (R&D).

LFI 2026 (en M€)

Programmes					LFI 2026	
TOTAL R&D	TOTAL études de défense	TOTAL R&T	TOTAL études amont	Études amont (P144)	1 108,7	
				Cumul	1 108,7	
			Subventions de R&T (P144)		205,1	
			Cumul		1 313,8	
		Contributions CEA (P146)				434,9
		EPS (P144)				9,2
		EOTO (P144)				29,2
		Recherche duale (P191)				149,4
		Cumul				1 936,5
		Développements (P146)				9 925,6
		TOTAL				11 862,1

Études amont - P144

Subventions de recherche et technologie (R&T) - P144

Contributions Commissariat à l'énergie atomique (CEA) - P146

Études prospectives et stratégiques (EPS) - P144

Études à caractères opérationnel et technico-opérationnel (EOTO) - P144

Recherche duale - P191

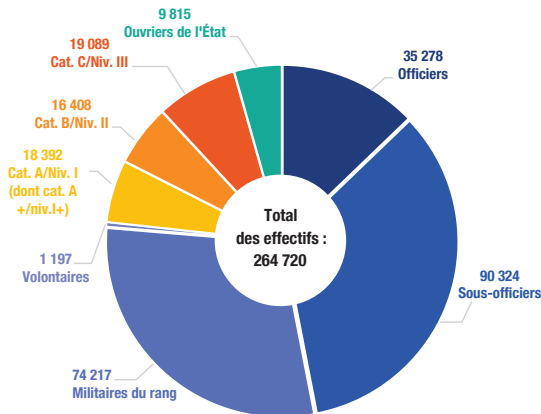
Développements - P146

Total Recherche et développement (R&D)

- Études amont - P144
- Subventions de recherche et technologie (R&T) - P144
- Contributions Commissariat à l'énergie atomique (CEA) - P146
- Études prospectives et stratégiques (EPS) - P144
- Études à caractères opérationnel et technico-opérationnel (EOTO) - P144
- Recherche duale - P191
- Développements - P146
- Total Recherche et développement (R&D)

3. Effectifs du ministère des Armées et des Anciens combattants

3.1 La répartition 2025 des effectifs par catégorie de personnel en ETPT¹



Personnel civil : 24,1 % des effectifs.
Personnel militaire : 75,9 % des effectifs.

Source : Direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD)/Rapport social unique 2025
Champ : personnel militaire² et civil sous Plafond ministériel des emplois autorisés (PMEA) du ministère des Armées et des Anciens combattants en 2025

1. Équivalent temps plein travaillé, unité de décompte des effectifs qui prend en compte la période d'activité de l'agent sur l'année et sa quotité de temps travaillé.
2. Hors 1 068 apprentis militaires et 913 volontaires du service militaire volontaire (SMV).

NB : les sommes affichées laissent parfois apparaître des écarts marginaux. Ils s'expliquent par le choix d'afficher les effectifs sous forme d'arrondis.

3.2 La répartition du personnel militaire¹ par catégorie et par gestionnaire

En ETPT	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang	Volontaires	Total	%
Terre	14 967	38 295	57 870	453	111 585	55,5
Marine nationale	5 190	22 296	6 857	244	34 587	17,2
Air et Espace	6 809	22 958	8 642	99	38 508	19,2
Gendarmerie nationale ²	216	2 082	0	320	2 618	1,3
SSA	3 270	4 326	0	39	7 635	3,8
SEO	224	329	847	0	1 400	0,7
DGA	1 764	0	0	0	1 764	0,9
SCA	2 076	1	0	42	2 119	1,1
Autres services gestionnaires ³	763	37	0	0	799	0,4
Total MINARM	35 278	90 324	74 217	1 197	201 016	100,0
%	17,5	44,9	36,9	0,6	100,0	

Source: DRH-MD/Rapport social unique 2025.

Champ: personnel militaire sous PMEA du ministère des Armées et des Anciens combattants en 2025.

1. Hors 1 068 apprentis militaires et 913 volontaires du service militaire volontaire (SMV).

2. Uniquement les gendarmes placés sous PMEA du ministère des Armées et des Anciens combattants.

3. CGA, SID, SJM.

NB: les totaux et la somme des valeurs affichées dans le tableau laissent parfois apparaître des écarts marginaux. Ils s'expliquent par le choix d'afficher les effectifs sous forme d'arrondis.

3.3 La répartition du personnel civil par catégorie et par employeur

En ETPT	Cat. A et A+ ou niv. I et I+	Cat. B ou niv. II	Cat. C ou niv. III	Ouvriers de l'État	Total	%
Terre	910	1 445	3 014	2 571	7 941	12,5
Marine nationale	523	935	1 103	406	2 968	4,7
Air et Espace ¹	1 069	1 458	685	2 404	5 616	8,8
Autres employeurs ²	15 891	12 570	14 287	4 433	47 180	74,1
Total MINARM	18 392	16 408	19 089	9 815	63 704	100,0
%	28,9	25,8	30,0	15,4	100,0	

Source : DRH-MD/Rapport social unique 2025.

Champ : personnel civil sous PMEA du ministère des Armées et des Anciens combattants en 2025.

1. Y compris SIAé.

2. AMIAD, CBCM, CGA, CND, COMCYBER, DGA, DGRIS, DGSE, DICOd, DPID, DRM, DRSD, effectifs sortants, organismes interarmées, PR, SCA, SDC, SEO, SGA, SGDSN, SIMu, SSA.

NB : les totaux et la somme des valeurs affichées dans le tableau laissent parfois apparaître des écarts marginaux. Ils s'expliquent par le choix d'afficher les décomptes en ETPT sous forme d'arrondis.

3.4 La répartition 2025 femmes/hommes en ETPT

	Militaires			Civils			Total		
	Femmes	Hommes	Sous-total	Femmes	Hommes	Sous-total	Femmes	Hommes	Sous-total
Effectifs	35 388	165 627	201 016	24 904	38 801	63 704	60 292	204 428	264 720
%	17,6	82,4	100,0	39,1	60,9	100,0	22,8	77,2	100,0

Source : DRH-MD/Rapport social unique 2025.

Champ : personnel sous PMEA du ministère des Armées et des Anciens combattants en 2025.

L'âge moyen du personnel militaire est de 32,5 ans (32,1 ans pour les femmes et 32,6 ans pour les hommes).

L'âge moyen du personnel civil est de 47,5 ans (47,2 ans pour les femmes et 47,7 ans pour les hommes).

NB : les totaux et la somme des valeurs affichées dans le tableau laissent parfois apparaître des écarts marginaux. Ils s'expliquent par le choix d'afficher les décomptes en ETPT sous forme d'arrondis.

3.5 La répartition 2025 des effectifs par statut

Personnel militaire

Effectifs : 201 016 ETPT

Taux de féminisation : 17,6 %

Âge moyen : 32,5 ans

Ancienneté moyenne : 11,6 ans



62 735 militaires de carrière

- 31 % de la population militaire
- 69 % des officiers
- 42 % des sous-officiers
- Taux de féminisation : 17,8 %
- Âge moyen : 42,4 ans
- Ancienneté moyenne : 21,8 ans

138 280 militaires sous contrat

- 69 % de la population militaire
- 31 % des officiers
- 58 % des sous-officiers
- 100 % des militaires du rang et des volontaires
- Taux de féminisation : 17,5 %
- Âge moyen : 28,1 ans
- Ancienneté moyenne : 7,1 ans

Personnel civil

Effectifs : 63 704 ETPT

Taux de féminisation : 39,1 %

Âge moyen : 47,5 ans

Ancienneté moyenne : 16,6 ans



38 248 fonctionnaires

- 60 % de la population civile
- 24 % de cat. A
- 35 % de cat. B
- 41 % de cat. C
- Taux de féminisation : 47,1 %
- Âge moyen : 49,6 ans
- Ancienneté moyenne : 18,4 ans

15 642 contractuels

- 25 % de la population civile
- 60 % de niv. I

- 20 % de niv. II
- 20 % de niv. III
- Taux de féminisation : 36,5 %
- Âge moyen : 41,2 ans
- Ancienneté moyenne : 7,6 ans

9815 ouvriers de l'État

- 15 % de la population civile
- 8 % de TSO*
- 16 % de chefs d'équipe
- 76 % d'ouvriers
- Taux de féminisation : 11,9 %
- Âge moyen : 48,9 ans
- Ancienneté moyenne : 22,6 ans

Taux de BOE (bénéficiaires de l'obligation d'emploi) : 7,8 %

* TSO : techniciens à statut ouvrier

3.6 Effectifs de la réserve opérationnelle

La répartition des réservistes opérationnels de premier niveau du ministère des Armées et des Anciens combattants, par catégorie et par gestionnaire et nombre de jours réalisés

Effectifs physiques	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang	Total	Moyenne (jours/Homme)
Terre	6 007	8 173	15 112	29 292	36
Marine nationale	2 148	3 249	1 203	6 600	34
Air et Espace	1 931	2 782	2 626	7 339	33
Gendarmerie	24	485	45	554	34
SSA	2 135	2 342	0	4 477	27
SEO	78	87	118	283	31
DGA	149	0	0	149	25
SCA	556	0	0	556	30
SID	40	0	0	40	30
Total	13 068	17 118	19 104	49 290	34
%	26,5	34,7	38,8	100	

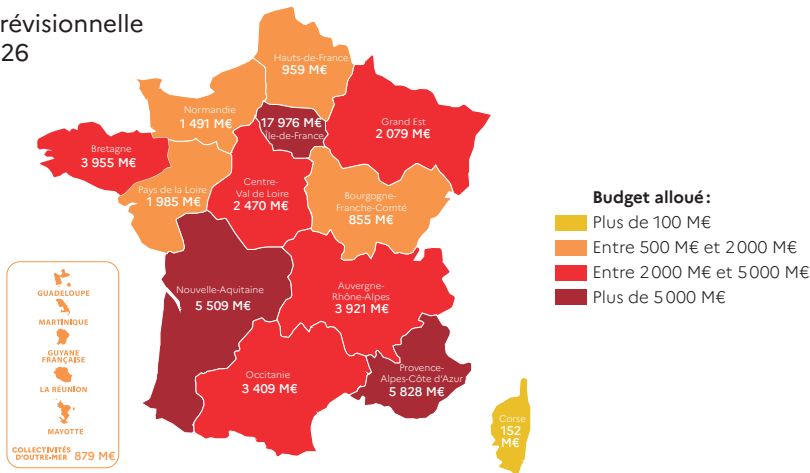
EMA/BIAR (Bureau interarmées des réserves) ; SGGN ; DRH-MD/Rapport social unique 2025.

Champ : militaires réservistes sous ESR¹ du ministère des Armées et des Anciens combattants en décembre 2025, y compris gendarmes employés par le ministère.

1. Engagement à servir dans la réserve (contrat).

4. Le ministère des Armées et des Anciens combattants dans les territoires

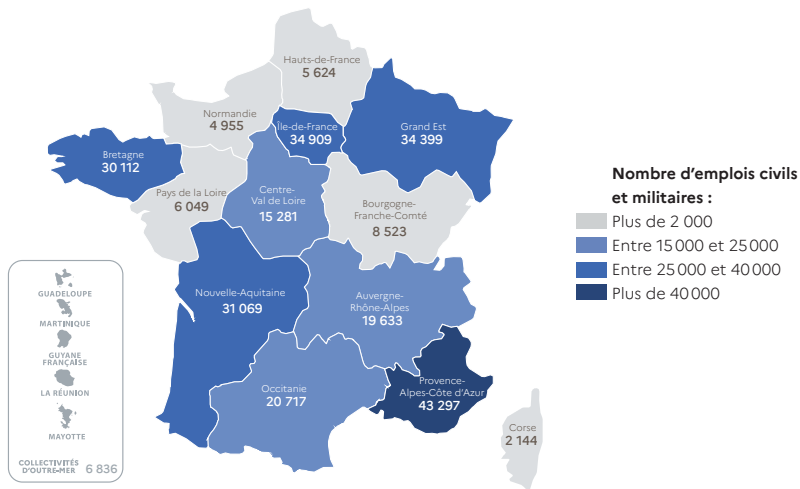
Répartition prévisionnelle du budget 2026



Répartition du budget de la mission « Défense » par région pour 2026

Source : PLF 2026, traitement Service statistique ministériel.

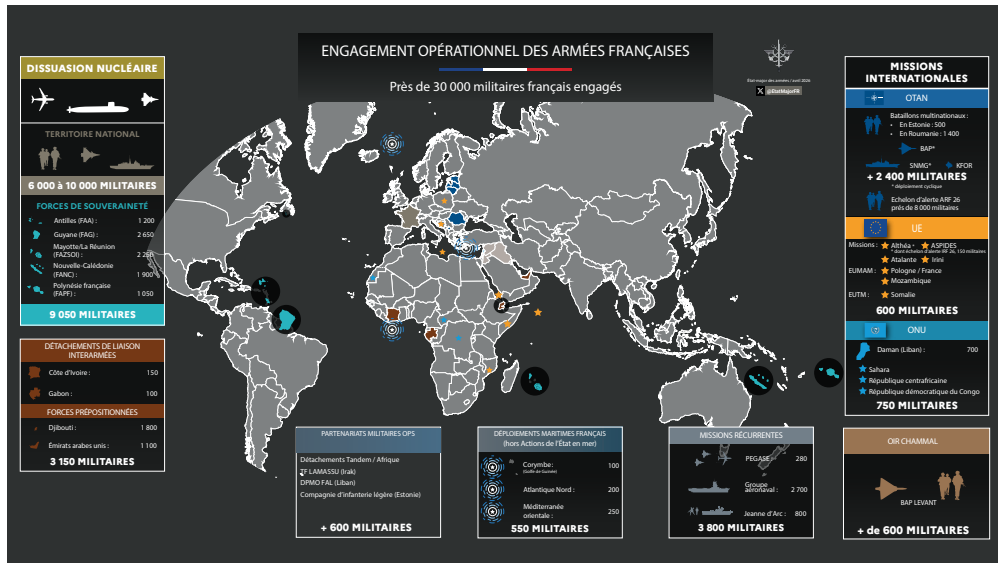
Répartition des emplois civils et militaires de la mission « Défense » par région pour 2026



Source : Direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD)

5. Principales opérations des armées françaises

20



6. Focus sur quatre exercices majeurs de 2025-2026

LA PEROUSE – Janvier 2025



Déploiement du groupe aéronaval (GAN) autour du porte-avions Charles de Gaulle.

- **8 nations riveraines de l'Indopacifique ;**
- **13 bâtiments ;**
- **Objectif :** GAN outil de supériorité navale, de projection de puissance et d'appréciation autonome de situation.
- Attachement de la France à la liberté d'action et de circulation maritime et aérienne sur toutes les mers et océans du globe.



DACIAN FALL – novembre 2025

Exercice de l'OTAN pour la défense du flanc Est de l'Europe.



- **9 nations ;**
- **5 000 soldats** dont 2 800 militaires français ;
- **Objectif :** illustrer la solidarité des nations alliées et la préparation opérationnelle des forces françaises engagées au sein du dispositif de dissuasion et de défense de l'Alliance ;



- La France est nation cadre en Roumanie depuis 2022. Elle déploie en permanence un contingent commandé et composé par des éléments de l'armée de Terre, renforcés de militaires belges, espagnols et luxembourgeois.

GULF 25 – novembre 2025

Exercice interarmées entre militaires français et émiriens dans un environnement désertique.



- **Plus de 2000 militaires ;**
- **Objectif :** défendre le territoire et contribuer à la stabilité de la région ;
- Engagement de moyens terrestres, aériens et maritimes significatifs (chars Leclerc, Rafale, Frégate multimission, avion de patrouille maritime Atlantic 2).



- Avec **650 soldats déployés en permanence**, les forces françaises stationnées aux Emirats arabes unis (EAU) sont le bras armé d'une relation privilégiée entretenue par la France et les EAU depuis de nombreuses années.

6. Focus sur quatre exercices majeurs de 2025-2026

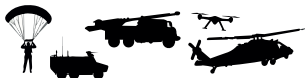
ORION - janvier à avril 2026



Exercice interarmées et multi-domaines de haute intensité dans 15 départements français dont la Guyane.

- Plus de **20 nations** partenaires participantes ;
- **12 500 militaires** avec les alliés européens et de l'OTAN ;
- **12 ministères impliqués** ;
- **90 directions, services et organismes** du ministère des Armées et des Anciens combattants ;

- **Objectif** : préparer les forces armées et leurs soutiens à des engagements durables et complexes en haute intensité. Assurer la protection des populations et la continuité des fonctions essentielles du pays.
- Engagement de **1 800 véhicules tactiques, 140 aéronefs ainsi que 1 200 drones**.



7. Équipements en dotation dans les armées

7.1 Armée de Terre (chiffres au 31 décembre 2025)

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
BLINDÉS	6 603
<i>Chars de combat</i>	225
Leclerc	225
<i>Véhicules chenillés</i>	138
Dépanneurs pour les chars	26
AMX 30 D (DEPANNAGE)	22
VHM	52
EBG	38
<i>Véhicules à roues</i>	6 240
AMX 10 RCR	174
JAGUAR	128
VBCI	628
VAB	1 509
GRIFFON (dont GRIFFON ART)	883
SERVAL (dont SERVAL ART)	420
PVP (Petits véhicules protégés)	1 113
VBL et VBL ULTIMA	1 373
VBHP HARAVIS	12
ARTILLERIE	361
CAESAR CANON 155 MM	75
Véhicules d'observation de l'artillerie	
GRIFFON VOA + SERVAL OA	64
GRIFFON MEPAC + SERVAL Mo120	39
Mortier 120 mm	174
LRU	9

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
DRONES	4 001
Système de mini drones	35
DT-46	31
EBEE VISION	40
Black Hornet	383
Micro drone Nx70	183
Micro drone collectif	529
Drones divers	2 800
HÉLICOPTÈRES	275
Gazelle (80), Tigre (67), Cougar (24), Puma SA 330 (15) Caracal (8), Caiman NH90 (63), Fennec (18)	
SYSTÈMES D'ARMES ANTICHARS (POSTES DE TIR)	697
MMP (387), ERYX (310)	
SYSTÈMES D'ARMES SOL-AIR (POSTES DE TIR)	234
MISTRAL	234
VHLS DE LIAISON ET LOGISTIQUE NON BLINDÉS	13 468
Véhicules légers : HT 270 - VAC NP (50), VT4 (3 949), MASSTECH (484), FORD RANGER + LAND ROVER (1 636) Poids lourds : TRM 2000 + TRM 10 000 (dont CLD)(1 373), GBC 180 (5 013), PPLOG NP (687), Porte engins blindés dont ceux du génie (276)	
AVIONS DE LIAISON	14
TBM 700 (9), Pilatus (5)	

7.2 Marine nationale (chiffres au 31 décembre 2025)

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
BÂTIMENTS DE COMBAT ET DE SOUTIEN	68
Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins	4
Sous-marins nucléaires d'attaque ¹	5
Porte-avions	1
Porte-hélicoptères amphibies	3
Frégates de premier rang ¹	15
Frégates de surveillance	6
Patrouilleurs hauturiers ²	16
Chasseurs de mines	8
Bâtiments de soutien et d'assistance ³	8
Bâtiments de soutien de logistique	2
CHALANDS DE TRANSPORT ET ENGIN DE DÉBARQUEMENT⁴	16
GENDARMERIE MARITIME	38
Patrouilleurs et vedettes de Gendarmerie ⁵	38
BÂTIMENTS HYDROGRAPHIQUES ET OCÉANOGRAPHIQUES	4
DÉMINAGE ET SURVEILLANCE DES CHENAUX	6
Bâtiments-bases pour plongeurs-démineurs, Bâtiments remorqueurs de sonar ⁶	6
FORMATION ET ENTRAÎNEMENT	13
Bâtiments-écoles et voiliers ⁷	13
BÂTIMENTS D'EXPÉRIMENTATIONS ET D'ESSAIS	3

1. 2 frégates de défense aérienne, 2 frégates multimiions à capacité de défense aérienne renforcée, 6 frégates multimiions, 5 frégates de type La Fayette dont 3 renouvelées.

2. 3 patrouilleurs de haute mer, 3 patrouilleurs de service public, 3 patrouilleurs Antilles Guyane/PAG, 3 patrouilleurs Outre-mer, 3 patrouilleurs (Arago, Le Malin, Fulmar), 1 patrouilleur polaire (L'Astrolabe).

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
GROUPE AÉRIEN EMBARQUÉ	44
Rafale Marine ⁸	41
Hawkeye – E2C	3
AVIONS DE PATROUILLE MARITIME	19
Atlantique 2	19
AVIONS DE SURVEILLANCE MARITIME	11
Falcon 50 M (8 dont 2 Triton), Falcon 200 Gardian (3)	11
HÉLICOPTÈRES DE COMBAT ET DE SAUVETAGE	46
Caïman Marine (27), Panther (16), Dauphin Pedro (3)	46
HÉLICOPTÈRES DE SOUTIEN ET DE SERVICE PUBLIC	23
Dauphin FI (9), Dauphin N (6) et Dauphin N3+ (2), H160 (6)	23
AVIONS DE SOUTIEN MARITIME	20
Falcon 10 M (6), Xingu (8), Cap 10 M (6)	20

3. 4 Bâtiments de soutien et d'assistance Outre-mer (BSAOM), 4 Bâtiments de soutien et d'assistance métropolitains (BSAM).

4. 5 Chalands de transport de matériel (CTM), 4 Engins de débarquement amphibie rapide (EDA-R), 7 Engins de débarquement amphibie standards (EDA-S).

5. 5 patrouilleurs côtiers de gendarmerie, 24 vedettes côtières de surveillance maritime, 9 vedettes de surveillance maritime et portuaire.

6. 4 bâtiments-bases pour plongeurs-démineurs, 2 bâtiments remorqueurs de sonar.

7. 8 bâtiments-écoles, 2 bâtiments d'instruction à la navigation, 3 voiliers.

8. Au total, 42 Rafale Marine, dont 41 à disposition de la Marine nationale et 1 détenu par Dassault Aviation pour le développement de nouveaux standards.

*** 4 SNA en service, un cinquième livré et en vérification des caractéristiques militaires.**

7.3 Armée de l'Air et de l'Espace (chiffres au 31 décembre 2025)

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE	ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
AVIONS DE COMBAT	184	HÉLICOPTÈRES	74
Rafale tout confondu	112	Fennec (défense aérienne et mesures actives de sûreté aérienne)	40
Mirage 2000 D (assaut conventionnel)	50	Caracal (recherche et sauvetage au combat)	17
Mirage 2000-5F (défense aérienne)	22	H225	2
AVIONS DE TRANSPORT	67	Super Puma et Puma (transport, recherche et sauvetage)	15
C130 Hercules (avions de transport tactique)	9	DRONES (VECTEURS AÉRIENS)	12
C130 H rénové	3	Reaper	12
C130-J-30 (avions de transport tactique)	2	SYSTÈMES D'ARMES SOL-AIR	23
KC130-J (avions de transport tactique et ravitailleurs)	2	Crotale NG	7
CN235 (avions de transport tactique légers)	27	SAMP-T « Mamba »	8
A400M Atlas (avions de transport tactique à allonge stratégique)	24	VL MICA « TAÏPAN »	2
AVIONS DE SUPPORT OPÉRATIONS	21	CMD3D	6
A330 MRTT Phénix (ravitaillement et transport stratégique)	13	RADARS SCCOA 4	64
A330 ATS	2	RADARS FIXES	67
E-3F SDCA (détection, commandement et contrôle aéroportés)	4	Haute et moyenne altitude d'ancienne génération (TRAC2400, SATRAP 3D, TRS22XX, TRS2215)	15
ALSR (Avions légers de surveillance et de reconnaissance)	2	Haute et moyenne altitude NG (GM406, GM403...)	12
AVIONS DE LIAISON	28	Approche AG (Centaure, Aladin)	25
A330, Falcon 7X, Falcon 900B et Falcon 900EX (avions à usage gouvernemental)	7	Approche NG (BA2D Indra)	1
TBM 700 et DHC6 (avions de liaison)	21	Radar BA2D INDRA	1
AVIONS DE FORMATION, D'ENTRAÎNEMENT ET DE PRÉSENTATION¹	100	Radars de trajectographie (SATAM)	3
Pilatus PC-21	26	Radar spatial (GRAVES)	1
Alphajet (formation des pilotes de chasse et PAF)	42	TACTIQUES / TRANSPORTABLES	9
Xingu (formation des pilotes de transport)	22	Radar transportable (GM403T)	1
Mirage 2000 B ²	7	Radars tactiques (GM200)	4
Extra 300/330	3	Centres de détection et de contrôle (CDC) mobile (Giraffe)	4

1. Les flottes d'entraînement (Grob 120 et Cirrus SR20 et SR22) sont externalisées.

2. Ces 7 Mirage 2000B sont utilisés pour la formation des équipages Mirage 2000D et Mirage 2000-5.

8. Politique jeunesse

26



800 000 jeunes français effectuent leur Journée défense et citoyenneté (JDC), renommée à présent Journée de mobilisation, chaque année.

220 000 d'entre eux ont effectué le nouveau format de la JDC en 2025, sur le territoire national¹.

89% des jeunes ayant effectué le nouveau format se sont déclarés satisfaits de cette journée, sur les mois de septembre et d'octobre 2025.



Nouvellement créé, le service national concerne **3 000** appelés **entre 18 et 25 ans**, pour l'année scolaire **2026-2027**. Basé sur le **volontariat**, il est **utile, militaire et sélectif**.

318 sites ont accueilli des JDC en 2025. Parmi eux, environ **150 sites Défense et Gendarmerie** ont accueilli des JDC renouvelées de septembre à décembre 2025.



- **1 612 volontaires recrutés** au sein du **Service militaire volontaire (SMV)** en 2025 pour une insertion sociale et professionnelle.
- Depuis 2015, plus de **10 000 volontaires**.
- Le **SMV** est présent sur **7 implantations**, dans **6 régions**.
- **83 % d'insertion professionnelle en 2025**, pour **61 % de non diplômés**, et une **moyenne d'âge de 20 ans**.

5 710 jeunes ultramarins âgés de 16 à 25 ans ont été accueillis en 2025. À l'issue de leur parcours, **80 % ont accédé à un emploi ou à une formation qualifiante**.



+ 70 000 jeunes bénéficiaires de l'ensemble des actions jeunesse² du ministère des Armées.

1. Généralisation de la JDC renouvelée en hexagone à partir de septembre 2025 et dans les outre-mer à partir du 1^{er} janvier 2026
2. Dispositifs emblématiques : les classes de défense, les stages de 3^e et de 2nde, l'apprentissage, les cordées de la réussite, le programme Sport Armées-Jeunesse, les cadets de la défense, les rallyes citoyens, les lycées de la défense, les escadrilles Air jeunesse, les préparations militaires.

9. Une attractivité RH renforcée

La démarche Fidélisation 360 a été lancée en mars 2024 et porte sur les leviers qui touchent à la vie quotidienne du militaire et de sa famille qui subissent les sujétions : le logement, la santé, les infrastructures, l'emploi du conjoint, les écoles et la garde d'enfant.

265 millions d'euros dans le budget du ministère sont consacrés à l'enjeu de la fidélisation en 2025.



Le ministère a accueilli
7 538 enfants en 2025.
Ouverture de **60 nouveaux**
berceaux aux sein de
2 nouvelles crèches
ministérielles



Près de **5 000** médecins
généralistes et spécialistes ont
signé la charte « médecins
solidaires des armées » dont
2 746 médecins généralistes



42 opérations d'infrastructures
au bénéfice des familles, pour
13,6M€ investis : logements,
lieux de cohésion, garde
d'enfants, terrains de sport...



Pass Culture Loisir Défense :
en 2025, plus de **157 000** produits
et services via le Pass Culture Loisir
Défense. Près de **55 000** vacanciers
accueillis dans les établissements
de vacances IGESA

91 000 membres
connectées sur le
réseau social Famille
des armées, dont
25% de conjoints de
militaires



Le dispositif Mut'Actions :
1 959 offres de services
signées en 2025, et déjà **1 204**
au premier trimestre 2026.
718 baux signés en 2025



52 054 Cartes
Familles Militaires
388 millions
de kilomètres voyagés
par les familles de
militaire



3 501 conjoints
accompagnés par DEFMOB
798 conjoints placés,
dont 75% dans le secteur privé
et 25% dans le secteur public



10. Infrastructures et immobilier

Projets



2,75 Md€

d'engagements financiers en 2025

150 types d'ouvrages entretenus

(bureaux, hébergements, gymnases, lieux de stockage, engins de levage portuaires, installations spécifiques aux sous-marins, stands de tir, pistes et hangars aéronautiques, dépôts de munitions, aires d'activité pyrotechnique, centres médicaux, centrales électriques, retenues d'eau, réseaux et clôtures, etc).



Le SID, acteur central pour garantir les infrastructures militaires en 2025

223

opérations majeures livrées

42 000

actes d'achats notifiés

Logement



Le contrat « **Ambition Logement** » prévoit :

- la rénovation du parc métropolitain de logements domaniaux, ainsi que la construction de nouveaux logements neufs

- en 2026, **561** logements construits et **1 620** rénovés

Gestion du patrimoine

1 441 mises à disposition du domaine signées

178 prises à bail signées

Maintenance

87 000 ouvrages maintenus



30 millions de m² de surfaces bâties aériennes

(armureries, ateliers, centres de production alimentaires, hôpitaux, piscines couvertes, sites d'entraînement en zone urbaine, etc.) et souterraines (stands de tir fermés, stockage d'archives, soutes à carburant, stations de pompage, etc.)



54 900 ha non bâtis

(bassins d'orage, champs de tir, chaussées aéronautiques, parcours d'obstacles, aires de lavage, places d'armes, pontons, voiries, etc.)



271 219 dépannages par an

11. Innovation de défense

En 2025, l'Agence de l'innovation de défense a consacré plus d'un milliard d'euros de crédits de paiement à l'innovation de défense, et engagé plus d'**1,1 milliard d'euros**, avec les objectifs suivants :



Accompagner et accélérer l'innovation : 158 nouveaux projets d'accélération d'innovation (PAI) sélectionnés comme le PAI Stratowatch, détection avancée des objets en très haute altitude grâce aux données satellitaires et le PAI Monitor, développement et expérimentation d'une application de suivi des performances du soldat en coopération avec 2 autres pays européens ;



Fédérer l'innovation participative au sein du ministère : lancement de 20 projets suivis par la cellule innovation participative de l'AID et de nombreux projets portés directement par les armées ;



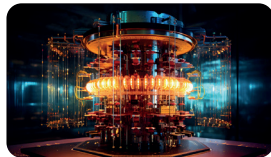
Favoriser le passage à l'échelle : 17 projets comme par exemple les projets TAMPy, une télécommande acoustique pour mise à feu de charges explosives, ou Field3D Mapping, contrôle par ultrasons des panneaux composites ;



Stimuler l'écosystème d'innovation de défense : organisation d'événements dédiés comme le Forum Innovation Défense avec plus de 7000 participants **ou des hackathons comme le drone défense hackathon, qui a réuni près de 200 étudiants ;**



Développer des solutions en coopération : notamment via les projets de recherche du Fond Européen de Défense (FED). Sur 31 projets retenus par le FED, 23 comportent la participation d'au moins une entité française.



Un effort particulier a été porté sur les technologies quantiques avec la création en 2025 du laboratoire quantique défense conformément à la stratégie nationale quantique ainsi que sur la **THA (Très Haute Altitude)** avec la mise en œuvre de la stratégie associée, lancée lors du Salon International de l'Aéronautique et du spatial 2025.

12. Défense durable

Rendre les achats plus durables : 82 % des marchés (hors armement) **notifiés $\geq$ à 40 000 € HT** passés par le ministère intègrent une **dimension environnementale**



Favoriser la mobilité durable des militaires et des agents civils : 100% des bases de défense françaises sont dotées d'un plan de mobilité durable au 31/12/2025



Conserver les terrains d'entraînement : 55 conventions de gestion écologique signées à la fin 2025



Réduire la dépendance aux énergies fossiles :
Entre 2019 et 2025, **retrait de plus de 1200 chaudières au fioul et au charbon.**
Objectif en 2031 : **avoir remplacé la totalité du parc** (soit un millier de chaudières restantes)

Améliorer la performance énergétique et économiser l'énergie : Entre 2010 et 2025, **13 contrats de performance énergétique notifiés** pour un montant d'investissement de **189 M€**



Gérer les déchets efficacement :
2 conventions avec des éco-organismes pour valoriser les déchets du ministère en vigueur en 2025, et des travaux en cours pour développer davantage de partenariats en 2026.



Sensibiliser les militaires et les agents civils pour favoriser le passage à l'action : **création d'une formation en ligne à la transition écologique** adaptée aux enjeux et missions du ministère à déployer vers les agents à partir du second semestre 2026



Gérer un camp majeur d'entraînement dans la durée :
Implication du Ministère dans le projet LIFE La Valbonne
(2019-2026)
- Budget : **4,6 M€** dans la restauration des habitats et la protection d'espèces

13. Partenariats et alliances

13.1 Renforcement de l'autonomie stratégique européenne



Soutien à l'Ukraine

Depuis février 2022, les 27 États membres de l'UE ont apporté à l'Ukraine un soutien militaire totalisant **plus de 134 Md€ en équipements militaires**. Dans le cadre de la facilité européenne pour la paix (FEP), les États membres ont livré **plus de 50 Md€ de matériels militaires à l'Ukraine**.



Initiatives européennes de défense

Il s'agit de la négociation et la mise en œuvre des instruments européens soutenant le renforcement de la base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE), comme le futur budget européen, le cadre financier pluriannuel 2028-2034 (CFP). Ainsi, la France pourra bénéficier d'un **prêt de 15,1 Md€** au titre de l'instrument SAFE « Agir pour la sécurité de l'Europe », qui permet aux États membres **d'emprunter jusqu'à 150 Md€** à un taux préférentiel afin de financer des acquisitions conjointes d'équipement militaire d'ici 2030.



Sécurité des voies maritimes

La France a déployé des navires au profit de l'opération EUNAVFOR ASPIDES en mer Rouge et contribue régulièrement aux opérations EUNAVFORMED IRINI en Méditerranée et EUNAVFOR ATALANTE en Océan Indien.



Coopération spatiale

Le MINARM-AC se mobilise pour accompagner la mise en œuvre du programme spatial de l'UE afin de promouvoir le développement d'initiatives spatiales duales pouvant fournir des services résilients et sécurisés aux armées. Aux côtés des autres ministères, il valorise le rôle moteur de la France pour l'ambition spatiale européenne et la promotion des programmes phares de l'UE tels que Galileo et IRIS². Le CFP 2021-2027, incluant le programme spatial de l'UE et le nouveau programme IRIS², est de **17 Md€**.

13.2 Une Europe plus forte dans une OTAN plus forte



Depuis 2022, l'environnement de sécurité euro-atlantique est confronté à plusieurs défis stratégiques majeurs. Pour y répondre, les Alliés et leurs partenaires se mobilisent afin de préserver l'efficacité militaire de l'OTAN, garante de la crédibilité de la défense collective. Pour la France, comme pour l'ensemble des Alliés, il est essentiel de :

- **Préserver** et renforcer l'unité des Alliés et le lien transatlantique ;
- **Mobiliser** les acteurs européens en faveur de la sécurité du continent par une Europe plus forte dans une OTAN plus forte ;
- **Soutenir** durablement l'Ukraine, dont la sécurité est indissociable de celle du continent européen.

Dans cette perspective, le développement d'une BITDE forte et autonome constitue une priorité stratégique. Elle est indispensable pour répondre à une menace russe croissante et durable contre l'Europe. En 2025, **les Alliés européens et le Canada ont dépensé 139 Md€ supplémentaires** dans leur défense par rapport à 2024.

13.3 La diplomatie de défense

Le réseau diplomatique français assure la **couverture de 168 pays**, à travers ses **93 missions de défense**. Présent, également, au sein de l'UE, de l'OTAN et de l'ONU, il illustre ainsi la place singulière de la France sur la scène internationale.



Glossaire

AMIAD : Agence ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense

CBCM : Contrôle budgétaire et comptable ministériel

CGA : Contrôle général des armées

CND : Commissariat au numérique de défense

COMCYBER : Commandement de la cyberdéfense

DGA : Direction générale de l'armement

DGRIS : Direction générale des relations internationales et de la stratégie

DGSE : Direction générale de la sécurité extérieure

DICoD : Délégation à l'information et à la communication de la défense

DPID : Direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense

DRH-MD : Direction des ressources humaines du ministère de la défense

DRM : Direction du renseignement militaire

DRSD : Direction du renseignement et de la sécurité de la défense

EMA : État-major des armées

ETPT : Équivalent temps plein travaillé

EUNAVFOR : Forces navales de l'UE baptisées Aspides

FAA : Forces armées aux Antilles

FAG : Forces armées en Guyane

FANC : Forces armées en Nouvelle-Calédonie

FAPF : Forces armées en Polynésie française

FAZSOI : Forces armées dans la zone sud de l'océan Indien

JDC : Journée défense et citoyenneté

LFI : Loi de finances initiale

LOLF : Loi organique relative aux lois de finances

LPM : Loi de programmation militaire

M€ : millions d'euros

Md€ : milliards d'euros

OPEX : Opérations extérieures

PIB : Produit intérieur brut

PMEA : Plafond ministériel des emplois autorisés

SAFE : Agir pour la sécurité en Europe

SCA : Service du commissariat des armées

SDC : Sous-direction des cabinets

SEO : Service de l'énergie opérationnelle
(ex-Service des essences des armées/SEA)

SGA : Secrétariat général pour l'administration

SGDSN : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale

SIAé : Service industriel de l'aéronautique

SID : Service d'infrastructure de la défense

SJM : Service de la justice militaire

SIMu : Service interarmées des munitions

SMA : Service militaire adapté

SMV : Service militaire volontaire

SSA : Service de santé des armées

Titre 2 ou T2 : Dépenses de personnel de l'État



Pour en savoir plus

34

Site internet du ministère des Armées et des Anciens combattants

www.defense.gouv.fr

Sources :

- Loi de finances initiale 2026
- Rapport social unique 2025
- Loi de programmation militaire 2024-2030



Directrice de la publication : Olivia Penichou
Chefs de projet : Alexandra Hennet-Gruet et Maureen Bonnasserre
Contributeurs : SGA (DAF, DRH-MD, DSNJ, SID, DTPM, DTIE),
EMA, EMACOM, DGA, DGRIS, DGOM
Directeur artistique : Jean-Charles Mougeot
Graphiste : Romuald Turbot
Chef de fabrication : Vincent Allibert
Impression : Paragon
Diffusion © septembre 2026

Crédits photographiques : armée de Terre, Marine nationale,
armée de l'Air et de l'Espace, Direction générale de l'armement

